

## Les retraités et personnes « âgées » dans notre société

L'âge n'a pas vraiment de sens comme critère pour qualifier une personne sur le plan social <sup>(1)</sup>. À tout âge, on est forcément « âgé » d'un certain nombre d'années car on commence à vieillir à partir du jour de notre naissance ; on est toujours plus « âgé » que quelqu'un d'autre. Ce sont les autres souvent qui disent qu'on est une personne « âgée ». Des personnes refusent d'ailleurs de se reconnaître comme étant des « personnes âgées »...

On devrait avoir comme modèle de vie celui d'un long parcours qui commence physiologiquement à la conception et qui se termine à la mort, où il y a certes des différences d'un âge à l'autre, mais où il y a toujours des possibilités offertes, des capacités qui demeurent ou même qui apparaissent quel que soit l'âge. À 40 ans, il y a des choses qu'on faisait à 20 ans et qu'on ne peut plus faire, mais il y a aussi des choses qu'on fait maintenant et qu'on était incapable de faire alors.

On trouve ce modèle dans les sociétés où les vieux sont respectés, où ils ont une fonction de conseil car étant censés avoir fait l'apprentissage de la vie et avoir acquis une certaine sagesse.

Dans notre société occidentale moderne, ce modèle est battu en brèche : on a tendance à découper la vie en différentes périodes (enfance et jeunesse, âge adulte, vieillesse), certaines très valorisées, d'autres au contraire très dévalorisées (cf. schéma n° 1).

À titre d'illustration, on peut évoquer l'attitude courante face aux pertes de mémoire à chacun des grands stades théoriques de la vie :

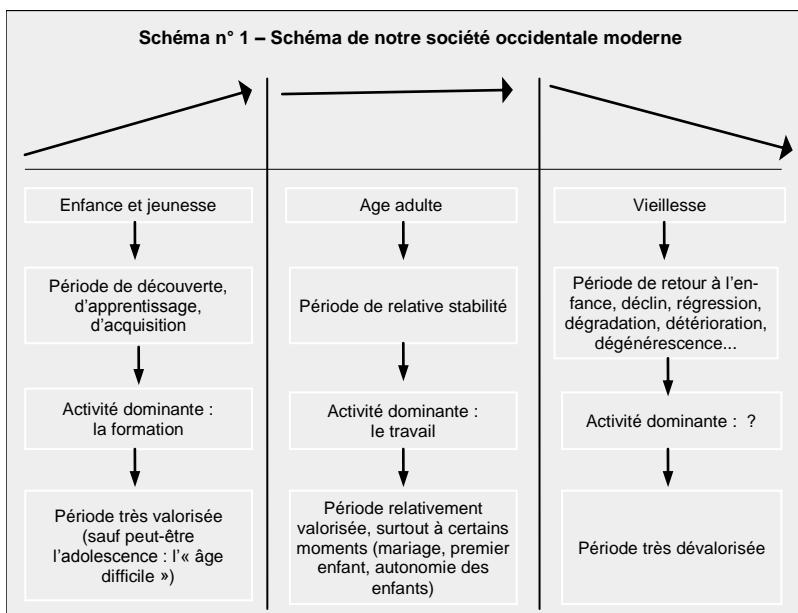
<b>L'enfant ou le jeune qui perd la mémoire</b>	« Il est encore dans la lune »... « Il est tête en l'air »...	On sourit. On est indulgent.
<b>L'adulte qui perd la mémoire</b>	« Il travaille trop, il est surmené »...	On le plaint. On lui conseille le repos.
<b>La personne âgée qui perd la mémoire</b>	« Ca y est, elle perd encore la tête »...	On ne lui fait pas de cadeau... On pense déjà à la maison de retraite.

Le dictionnaire lui-même confirme ce schéma : il dit que la vieillesse est la « dernière période de la vie normale qui succède à la maturité, caractérisée par un affaiblissement global des fonctions physiologiques et des facultés mentales » (Le Petit Robert, 1984)... Ou encore, la vieillesse est la « troisième période de la vie, succédant à l'enfance et à l'âge adulte. La frontière entre âge adulte et vieillesse est franchie au cours de la sixième décennie, avec de nombreuses variantes individuelles » (Petit Larousse de la médecine, 2002). Quant à l'être adulte, nous dit encore le dictionnaire, c'est un être qui « est parvenu au terme de sa croissance » (Le Petit Larousse, 2006)... Du coup, être vieux, pour le dictionnaire, c'est effectivement décliner, régresser...

Ce modèle est très lié à notre société de consommation qui valorise ceux qui sont beaux, forts, riches... Cependant, ce modèle est à proscrire car si la vieillesse est déclin, dégradation, déchéance, quel sens cela a-t-il de vivre, de vieillir ? Y compris pour un jeune...

Dès lors, on préférera la définition de la vieillesse donnée par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité et par la Fondation nationale de gérontologie dans leur *Charte des droits et libertés de la personne âgée en situation de handicap ou de dépendance* (2007) : « La vieillesse est une étape de l'existence pendant laquelle chacun poursuit son épanouissement »...

\*\*



<sup>(1)</sup> – Ces diverses réflexions empruntent à différents auteurs, dont Anne-Marie Guillemard, sociologue.

Dans notre société, on a longtemps été une « personne âgée » à 65 ans. Avant 65 ans, on était un « adulte » ; après 65 ans, on devenait une personne âgée. En fait, on devenait une personne âgée quand on prenait sa retraite... On était alors « retraité » (du monde du travail) et du coup, du jour au lendemain, « personne âgée »... Dans ce modèle, la retraite signifiait quelques années de repos après la dure vie de travail et avant les handicaps de la vieillesse.

Cependant, comme l'on vit vieux de plus en plus longtemps, et de plus en plus longtemps tant en bonne santé qu'en mauvaise santé, on a inventé un « troisième âge » pour distinguer ceux qui ont le plus de chances d'être en bonne santé (a priori jusqu'à 75 ans) – et un « quatrième âge » pour distinguer ceux qui sont susceptibles d'être en perte d'autonomie ou qui sont plus ou moins dépendants (a priori à partir de 75 ans). Les « retraités » sont ainsi devenus les gens du « troisième âge » et les « personnes âgées » plutôt celles du « quatrième âge »...

Avec cette correspondance théorique entre l'âge de la retraite et l'entrée en vieillesse, on s'est retrouvé confronté à deux difficultés : d'une part, alors que l'espérance de vie s'allonge, l'âge de sortie de l'activité professionnelle s'abaisse (retraite à 60 ans) ; d'autre part, la cessation d'activité professionnelle n'implique plus forcément qu'on va percevoir sa retraite (entre les deux, il peut y avoir le chômage, la préretraite ou d'autres dispositifs).

Dans tous les cas, ceux qui sortent aujourd'hui de l'activité professionnelle, qui ne sont pas forcément « retraités » et encore moins « personnes âgées », ont de nouvelles aspirations, ayant à investir psychologiquement et socialement une grande durée de vie. Il est en effet possible à chacun, sinon nécessaire, d'avoir un véritable projet pour cette vie d'après le travail, pas moins longue que la période traditionnelle de formation et que celle de vie active sur le plan professionnel.

Par convention, pour ses grandes catégories d'âge, l'Insee distingue alors les 60 à 74 ans, et les 75 ans ou plus...

À nouvelle situation, recherche d'un nouveau « concept » : on parle aujourd'hui des « seniors ». Étymologiquement, le senior, c'est le « plus âgé »... Mais le terme prête néanmoins à confusion car c'est d'abord un terme sportif : si on est adulte quand on n'est plus adolescent et qu'on n'est pas encore vieux, par contre dans le vocabulaire sportif, on est senior quand on n'est plus junior et qu'on n'est pas encore vétéran.

Ainsi, on peut se demander pourquoi l'on a préféré le « senior » au « vétéran » pour parler des plus âgés. Peut-être a-t-on voulu éviter le vétéran à cause de la connotation militaire du terme : le vétéran, c'est d'abord le soldat de métier ou l'ancien combattant... Pourtant, dans le langage courant, un vétéran est également une personne pleine d'expérience...

Faudrait-il préférer « aînés », « anciens », « vieux », « vieillards », également utilisés, tantôt positivement, tantôt un peu moins ? Dans le gouvernement Fillon

(2), par exemple, Nora Berra est secrétaire d'État chargée des Aînés de juin 2009 à novembre 2010...

Pour éviter tout problème, les professionnels peuvent toujours évoquer « usagers », « résidents », « personnes aidées », « bénéficiaires » ou encore « clients »...

Dans le même temps, l'Insee adapte ses catégories d'âge : il utilise la tranche des 65 à 79 ans, et celle des 80 ans ou plus.

Cependant, la culture sociale et médico-sociale reste imprégnée de la rupture à 60 ans. La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, dans son article 13, constitue une avancée. Elle impose la suppression de toutes discriminations en fonction de critères d'âge, en 2010, en matière de compensation du handicap et de prise en charge des frais d'hébergement en établissement. Dans la même logique, on peut espérer la création d'un 5<sup>e</sup> risque de protection sociale (la dépendance), non lié à l'âge de la personne. Aujourd'hui, les orientations gouvernementales et le rapport Rosso-Debord ne vont plus vraiment dans ce sens.

\*\*

L'élargissement de la vie d'après le travail, par abaissement de l'âge de sortie d'activité professionnelle et par allongement de l'espérance de vie, est allé de paire avec l'évolution du comportement des retraités. Ce comportement peut se schématiser autour de trois modèles qui, bien entendu, n'existent pas à l'état pur dans la réalité vécue où l'on retrouve, en général, l'empreinte plus ou moins forte de plusieurs modèles :

- Modèle initial : la « retraite-repos ».
  - Retraite-solitude ou repos : repli sur soi, sur l'espace familial.
  - Retraite-retrait ou "mort sociale" : avec la vie de travail s'arrêtait toute la vie sociale.
- Modèle significatif des années quatre-vingts : la « retraite-loisirs ».
  - Cf. « clubs du 3<sup>e</sup> Age » qui ont commencé à se développer dès les années soixante-dix.
  - Idée généreuse d'une insertion des retraités et personnes âgées par la consommation (et non plus la production).
  - Phase de la vie perçue comme une revanche sur le temps de travail aliénant.
  - Risques : ségrégation, ghetto.
- Modèle ayant émergé dans les années quatre-vingt-dix : la « retraite d'utilité sociale ».
  - Aspiration des jeunes générations de retraités à l'utilité sociale ; souhait de conserver des activités (travail libre, moins contraignant), de tenir un rôle à part entière.
  - Refus de la ségrégation des âges, de la coupure avec les autres générations.
  - Cependant, ce modèle ne s'impose pas facilement. Pour les élus politiques, concernant

les retraités et personnes âgées, les préoccupations portent plus sur le financement des retraites et sur la prise en charge de la dépendance... De plus, la « fracture sociale » tend à culpabiliser les retraités aujourd'hui perçus, indépendamment de fortes inégalités, comme ayant une bonne protection sociale et des ressources très correctes, par ailleurs prenant la place d'un chômeur s'ils font quelque chose, quand bien même leur activité est complètement bénévole.

Dès lors, il s'agit d'« *inventer des formes de travail, certes différentes du travail rémunéré, mais qui puissent être vécues et reconnues comme un travail authentique. Différentes parce que bénévoles, mais*

*qui doivent revêtir les qualités de sérieux, de régularité, de ponctualité d'un travail productif et répondre comme lui à des exigences de compétence et de savoir-faire »* <sup>(2)</sup>.

Il reste à réfléchir aujourd'hui à un modèle de vie après le travail pour permettre aux retraités de pouvoir librement choisir de se reposer, de se distraire, d'avoir des activités pour se maintenir en bonne forme physique et intellectuelle, d'être utiles socialement, d'exercer pleinement leur citoyenneté...

Pour les années à venir, on peut craindre que les départs à la retraite plus tardifs vont entraîner un retour vers le modèle initial de la retraite-repos.

---

<sup>(2)</sup> – Rapport de Henri Théry au Conseil économique et social sur « Les activités d'utilité sociale des retraités et des personnes âgées » (1993).